

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La ville de Vittel s'engage pour améliorer ses performances énergétiques et prend différentes mesures de sobriété en vue de réduire sa consommation d'énergie de 10 % par rapport à 2021.

Avec l'objectif de consommer moins, le plan de sobriété s'articule autour de 6 axes et en plusieurs temps.

La ville invite par ailleurs ses habitants à se mobiliser avec elle pour limiter collectivement les consommations.



1 Limiter l'éclairage

Les bâtiments publics ne seront plus éclairés à partir de 22h.

Les luminaires seront éteints de 23h à 5h30 sauf dans les zones vidéo-protégées, pour des raisons de sécurité.

Le périmètre d'installation des illuminations de fin d'année sera réduit :

- Sur le territoire communal, seul le secteur de l'hyper centre-ville sera illuminé principalement sur l'axe avenue Bouloumié / rue de Verdun / place de Gaulle
- Sur la durée, les guirlandes seront allumées du 3 décembre 2022 au 3 janvier 2023 de 5h30 à 23h.
- Du point de vue matériel, seules les guirlandes leds seront installées.

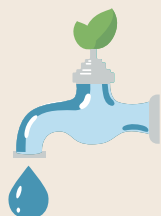


2 Réduire le chauffage

Une baisse de température de 1°C permet de réduire de 7% la consommation.

La température sera limitée dans tous les bâtiments publics (services et bâtiments municipaux ouverts ou non au public, salles municipales, équipements sportifs, de loisirs et culturels, écoles) :

- Lorsqu'ils sont occupés, 19°C
- En période d'inoccupation ponctuelle de 48h maximum, 16°C
- En cas d'inutilisation prolongée, 8°C.



3 Maîtriser la consommation d'eau chaude

L'ensemble des chauffe-eaux le permettant seront vérifiés pour que la température maximale soit réglée à 50°C

Les surconsommations non indispensables seront évitées, par exemple : limiter la durée des douches lors des séances sportives.



4 Investir au profit de la sobriété et de la performance énergétique

Le programme pluriannuel de renouvellement de l'éclairage public en LED se poursuivra et sera étendu à l'ensemble des bâtiments administratifs et techniques (lieux communs, bureaux et ateliers).

Un diagnostic précis sera réalisé sur l'état des installations consommant de l'énergie en vue d'investir sur des actions générant des économies rentables.



5 Optimiser l'utilisation des espaces nécessitant de l'éclairage ou du chauffage

Les plages d'ouvertures seront optimisées en fonction de la fréquentation et des manifestations et rendez-vous d'ores et déjà programmés.

Les périodes d'occupation ponctuelle seront réduites afin de privilégier une totale inoccupation : les nouvelles locations de salles (notamment salle du Moulin) seront temporairement suspendues dès le 5 décembre jusqu'au 5 mars.



6 Généraliser les bonnes pratiques

Les agents municipaux et habitants sont invités à adopter les bons gestes. Tous seront sensibilisés au travers des messages diffusés sur les écrans leds. Dans les services, un référent sobriété sera nommé dans chaque bâtiment.

La composition des groupes fréquentant les espaces municipaux fermés doit être optimisée au maximum. Chauffer et éclairer une zone pour quelques individus ne sera plus la règle.

Dans la mesure du possible, les créneaux d'occupation d'un même espace seront mutualisés (plusieurs groupes en même temps).

Une attention particulière sera portée sur le respect des horaires d'occupation et extinction généralisée des lumières (en intérieur et extérieur) et, le cas échéant, de la fermeture des portes (en intérieur) pendant les séances et à la fin de l'utilisation des espaces.